

Contact

aix.elan@yahoo.fr

Catégories

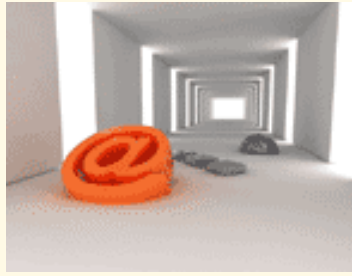
- Elections municipales (15)
- Logement (3)
- Nouvelles technologies (8)
- Education (3)
- Culture - Patrimoine (13)
- Conseil Municipal (16)
- Revue de presse (7)
- Développement économique (10)
- Vie de quartier (8)
- Tourisme - Thermalisme (9)
- Vie associative (6)
- Sports (3)
- Santé (9)
- Développement durable (7)
- Intercommunalité (5)
- Aménagement urbain (2)
- Vie de l'association (4)
- Loisirs (1)
- Sécurité (2)
- Emploi (2)
- Indignons nous ! (2)
- Finances locales (1)
- Transports (1)

Calendrier

Août 2009						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						
<<	<				>	>>

Vendredi 17 juillet 2009

Déployer davantage les nouvelles technologies



D'ici 2012, tous les habitants de France métropolitaine devraient pouvoir accéder à l'Internet haut débit, qu'ils résident dans une grande ville ou dans un village. Tel est, du moins, le but affiché par Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État à l'économie numérique, dans son plan «France Numérique» depuis la fin 2008. Pour le mettre en œuvre, elle réunissait vendredi dernier les opérateurs candidats au nouveau label «Internet pour tous». En échange de cette certification

soutenue par l'État, les FAI devront proposer un accès à 512k minimum pour moins de 35 euros par mois.

La France compte aujourd'hui un peu plus de 18 millions d'abonnés haut débit. Et près de 2% des foyers (1 à 2 millions) sont encore privés d'accès, selon l'Association française des usagers des télécommunications (Afut). L'association a adressé une lettre ouverte à la secrétaire d'État, jugeant que l'objectif d'une couverture totale ne pouvait pas être tenu «sans mesures concrètes prises dans les mois qui viennent». «Après les cinq années glorieuses de l'ADSL, notre pays reprend du retard», estime l'Afut.

Après les grandes villes, ce sont les villes moyennes, puis les zones rurales les moins denses, qui verront arriver le très haut débit. «Dans les zones moins denses, c'est sans doute par le co-investissement que cela va se faire», a expliqué Jean-Ludovic Silicani, président de l'Arcep, qui croit en une collaboration entre opérateurs et collectivités locales. Pour les collectivités locales, l'objectif recherché à travers ce nouvel outil est de mobiliser moins de ressources financières publiques par rapport à la mise en œuvre d'une subvention classique. Par ailleurs, il s'agirait de fédérer plusieurs investisseurs privés autour d'objectifs d'aménagement et de mutualisation de réseaux, et plus généralement, de disposer d'une plus grande flexibilité par rapport aux dispositifs existants.

L'ensemble de ces sujets sera débattu par les parlementaires lors de l'examen au Sénat à partir du 20 juillet prochain de la proposition de loi relative à la lutte contre la fracture numérique.

La fibre optique coûte bien plus cher que le déploiement de l'ADSL, qui utilise le réseau de fil de cuivre déjà existant. Et les travaux sont d'autant moins rentables que le nombre de clients est faible. Le régulateur des télécoms, l'Arcep, souhaite donc définir d'ici la fin de l'année «un cadre technique et juridique» pour tous les types de zones.

Par Aix Élan - Publié dans : Nouvelles technologies

[Ecrire un commentaire](#) - [Voir les commentaires](#) -

Newsletter

Inscription à la newsletter

- Notifications de publication d'articles
- Newsletters du blog

OK

Recommander

Syndication

Derniers Commentaires

- 18/02/2009 18:56:21 Pour maîtriser les dépenses énergétiques
- 10/02/2009 22:52:34 Nos enfants nous accuseront, surtout si nous ne bougeons pas
- 08/02/2009 15:00:34 De la cohérence et de la constance
- 25/01/2009 12:06:36 La situation des Thermes à Aix les Bains
- 17/01/2009 13:52:13 La situation des Thermes à Aix les Bains

[Précédent : Les Gorges du Sierroz](#)

[Retour à l'accueil](#)

[Suivant : Les incertitudes financière](#)